

CALENDRIER UNIVERSITAIRE POUR L'ANNÉE 2014-2015

	<i>ÉTÉ 2014</i>		<i>AUTOMNE 2014</i>		<i>HIVER 2015</i>	
	Admission en ligne	Admission par formulaire papier	Admission en ligne	Admission par formulaire papier	Admission en ligne	Admission par formulaire papier
Date limite d'admission et de changement de programme ¹ :						
Premier cycle :						
Programmes contingentés ²	s. o.	s. o.	15 mars 2014	s. o.	15 octobre 2014	s.o.
Programmes non contingentés	1 ^{er} avril 2014	15 avril 2014	5 août 2014	19 août 2014	15 novembre 2014	1 ^{er} décembre 2014
Cycles supérieurs :						
2^e cycle						
Programmes contingentés ²	s. o.	s. o.	15 mars 2014	s. o.	15 octobre 2014	s. o.
Programmes non contingentés	1 ^{er} avril 2014	15 avril 2014	15 mai 2014	1 ^{er} juin 2014	15 octobre 2014	1 ^{er} novembre 2014
3^e cycle	1 ^{er} avril 2014	15 avril 2014	1 ^{er} mars 2014	s.o.	1 ^{er} novembre 2014	s.o.
Candidats ayant un statut autre que canadien ou résident permanent	s. o.	s. o.	15 avril 2014	15 avril 2014	15 septembre 2014	15 septembre 2014
Début du trimestre ³	5 mai 2014 (lundi)		2 septembre 2014 (mardi)		12 janvier 2015 (lundi)	
Journée d'accueil ⁴	s. o.		3 septembre 2014		s. o.	
Date limite d'inscription ^{1,5}	9 mai 2014		9 septembre 2014		19 janvier 2015	
▶ Réinscription sans frais de retard ⁶	s. o.		12 août 2014		22 décembre 2014	
Date limite de modification d'inscription : changement de groupe, abandon avec remboursement et ajout de cours ⁷						
▶ Cours à horaire condensé	9 mai 2014		s. o.		s. o.	
▶ Cours à horaire régulier	12 mai 2014		9 septembre 2014		19 janvier 2015	
Date limite d'abandon sans mention d'échec au relevé de notes						
▶ Cours à horaire condensé	29 mai 2014		s. o.		s. o.	
▶ Cours à horaire régulier	25 juin 2014		22 octobre 2014		2 mars 2015	
Journées institutionnelles de report d'examen	s. o.		19 - 20 décembre 2014		1 ^{er} - 2 mai 2015	
Cours intensif : aucun abandon sans mention d'échec n'est autorisé	s. o.		s. o.		s. o.	
Remise des résultats :						
Des départements au registraire						
▶ Cours à horaire condensé	7 juillet 2014		s. o.		s. o.	
▶ Cours à horaire régulier	29 août 2014		8 janvier 2015		8 mai 2015	
Du registraire aux étudiants						
▶ Cours à horaire condensé	23 juillet 2014		s. o.		s. o.	
▶ Cours à horaire régulier	15 septembre 2014		15 janvier 2015		25 mai 2015	
Semaines d'études pour les cours à horaire régulier ⁸	23 juin au 27 juin 2014		13 octobre au 17 octobre 2014		2 mars au 6 mars 2015	
Congés :						
Journée nationale des Patriotes	19 mai 2014					
Fête nationale du Québec	24 juin 2014					
Fête du Canada	1 ^{er} juillet 2014					
Fête du Travail			1 ^{er} septembre 2014			
Action de grâces			13 octobre 2014			
Vendredi saint					3 avril 2015	
Lundi de Pâques					6 avril 2015	
Fin du trimestre ³ :						
▶ Cours à horaire condensé	23 juin 2014 (lundi)		s. o.		s. o.	
▶ Cours à horaire régulier	15 août 2014 (vendredi)		15 décembre 2014 (lundi)		24 avril 2015 (vendredi)	

N.B. : Ce calendrier peut être légèrement différent pour les programmes qui sont offerts conjointement avec d'autres constituantes de l'Université du Québec ou d'autres universités québécoises.

¹ Ces dates peuvent être modifiées sans avis. Frais pour une admission soumise en ligne : 30 \$; frais pour une admission soumise sur un formulaire papier : 60 \$

² Advenant que des places soient toujours disponibles à la date limite, des candidatures additionnelles seront considérées jusqu'à la date limite applicable pour les programmes non contingentés.

³ Dans des cas exceptionnels, le doyen des études peut autoriser, pour une ou plusieurs activités d'enseignement, une date de début ou de fin de trimestre hors du calendrier universitaire.

⁴ Les activités se déroulant en matinée ont une durée de 90 minutes de façon à permettre la tenue de rencontres d'accueil académique des étudiants.

⁵ Toute inscription doit avoir lieu au plus tard avant la deuxième séance de cours.

⁶ Des frais de retard de 50 \$ sont exigibles pour toute réinscription tardive.

⁷ Pour qu'il y ait remboursement pour un cours qui débute après cette date, l'abandon doit être fait avant le début du cours.

⁸ La semaine d'études est une semaine de formation universitaire pendant laquelle il n'y a pas d'activités d'enseignement.

Adopté par le conseil d'administration 369-CA-5591

10 juin 2013